

Accompagnement individuel renforcé à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise situés en QPV

Durée et coût

12h sur 2 à 6 mois
Zéro euros à charge du candidat : dispositif financé par l'ANCT

Résumé

Bénéficier d'un accompagnement personnalisé, avec un conseiller-formateur unique, portant sur l'ensemble des points de viabilité de votre projet entrepreneurial.

Objectifs

Cette action vise à construire et valider un projet de création ou reprise d'entreprise, et à définir ses modalités opérationnelles de mise en œuvre.

Résultats attendus

Prendre une décision éclairée sur l'opportunité de créer ou reprendre une entreprise. Avoir une vision extérieure du réalisme de son projet. Bénéficier d'un appui conseil sur la construction du projet, pouvoir définir un plan d'action. Etre accompagné sur les aspects "techniques" : montage juridique, financier.

TEMPO, Sarl au capital social de 50 000 euros.
1 rue de la Course 67 000 STRASBOURG
RCS 509366480 – n° DA OF : 42670408267 – APE 7022Z

A qui s'adresse la formation?

Ce cycle est ouvert à toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise.

Prérequis

- Résider au sein de l'un des 18 QPV de l'Eurométropole de Strasbourg.

Méthode et moyens pédagogiques Evaluation de la formation

Les entretiens d'accompagnement sont prioritairement réalisés en face à face. Des entretiens téléphoniques ou numériques peuvent être proposés pour des questions de mobilité ou de disponibilité. Nous proposons 4 à 6 entretiens individuels, complétées par un travail de rédaction ou de correction de votre plan d'affaires.

Un centre de ressources et des outils de travail sont mis à disposition en ligne.

Afin d'évaluer vos besoins puis l'atteinte de vos objectifs, vous disposerez d'un outil d'autoévaluation fourni dans votre base documentaire. Votre formateur réalisera également une évaluation de l'atteinte des objectifs dont le résultat sera fourni sur l'attestation de fin de formation.

Dates, horaires, délais

Formation en entrée et sortie permanente, sur prise de RDV directe, dans un délai maximal de 1 mois **après le 1^{er} contact téléphonique.**

Horaires : 1 à 3 h par séance, ne nécessitant pas de restauration ou d'hébergement.

Lieu

- La formation a lieu dans les locaux de TEMPO
- 1 rue de la Course 67 000 STRASBOURG (1^{er} étage)
- Ou sur l'un de ses lieux de permanence dans le 67

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont accueillies sur des modalités adaptées, sur l'un de nos lieux de permanence accessible le plus proche de son domicile.

Nous solliciter en cas de besoin !

Coordonnées référent handicap et pédagogique

Elodie BEYER – 03 88 23 76 00 - ebeyer@agencetempo.fr

Appréciation

Taux de satisfaction : formation nouvelle

Taux d'abandon : formation nouvelle



Accompagnement individuel renforcé à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise situés en QPV

Les formateurs

Elodie BEYER

Gérante et conseillère-formatrice

Bac + 5 en Entrepreneuriat

18 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Lucile MACHNIK

Conseillère-formatrice

Bac + 5 Ingénierie de la formation et des compétences

13 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Jérémie BONTINCK

Conseiller-formateur

Bac + 5 Politiques européennes et formations en entrepreneuriat

5 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

Pierre SCHNEIDER

Conseiller-formateur

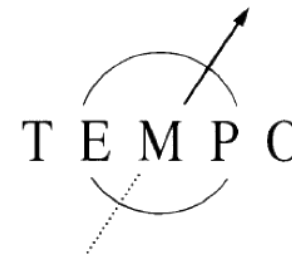
Bac + 3 Economie-Gestion

Bac + 5 Management de l'insertion par l'ESS

8 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

TEMPO, Sarl au capital social de 50 000 euros.
1 rue de la Course 67 000 STRASBOURG
RCS 509366480 – n° DA OF : 42670408267 – APE 7022Z

Programme de la formation



Séquence 1 – 1 heure

Validation de l'adéquation candidat-projet – définition du plan d'action

- ✓ S'assurer du réalisme du projet dans le cadre du contexte personnel et professionnel du candidat
- ✓ Définir les grandes étapes de mise en œuvre du projet et poser un calendrier avec des actions cibles

Séquence 2 – 4 heures

Validation et soutien à la réalisation d'une étude de marché et des objectifs d'implantation

- ✓ Méthodologie de l'étude de marché : analyses à réaliser, ressources et objectifs
- ✓ Validation de l'existence d'un environnement favorable à la concrétisation du projet
- ✓ Identification des clients, des concurrents, des fournisseurs
- ✓ Analyse du positionnement du projet dans ce contexte
- ✓ Analyse des conditions d'installation

Séquence 3 – 3 heures

Conseil et accompagnement sur les aspects juridiques, sociaux et fiscaux

- ✓ Soutien au choix de la forme juridique et fiscale adaptée au projet
- ✓ Identification du cadre social du statut d'entrepreneur visé
- ✓ Explications fonctionnelle des obligations en résultant

Séquence 4 – 4 heures

Conseil et accompagnement à la réalisation du plan d'affaires

- ✓ Correction du business-plan – document de présentation du projet
- ✓ Correction et analyse du dossier financier, orientation vers les ressources et partenaires à mobiliser



Version au 26/01/2023